

**Mairie**

- Madame PERRIER, chargée des affaires scolaires à la mairie de Saint-Cernin
- Madame REYNIER, chargée des affaires scolaires à la mairie de Lissac
- Madame BON, élue de la mairie de Saint-Cernin de Larche

**Représentants des parents d'élèves**

- Monsieur PARROT (parent titulaire école de Saint-Cernin)
- Monsieur CHIVE (parent titulaire école de Saint-Cernin)
- Madame SOUILLAC (parent titulaire de l'école de Lissac)
- Madame SEBE (parent titulaire de l'école de Lissac)

Madame VACHERIE, DDEN

**Enseignantes :**

- GUILLON Sandrine (classe de PS)
- MOURIGAL Marie-Hélène (classe de MS/GS)
- TRICHET Sandra (classe CP/CE1)
- GOUGHBAR Nadia (classe de CE1/CE2 et directrice de l'école de Lissac)
- COMBES Stéphanie (classe de CM1/CM2 et directrice de l'école de Saint-Cernin de Larche)

**Excusés :**

- Madame LIRAUD, IEN de circonscription
- Madame LORENZON, maire de Saint-Cernin de Larche
- Monsieur CROUZEL, maire de Lissac
- Madame FAGE, chargée des affaires scolaires à la mairie de Lissac
- Madame PAUL, chargée des affaires scolaires à la mairie de Lissac
- Madame GREGOIRE (parent titulaire de l'école de Lissac)

**Les prochains conseils d'école auront lieu :**

- mardi 7 mars 2023 à Saint-Cernin de Larche, à 18h
- mardi 13 juin 2023 à Lissac, à 18h

**1- Regroupement des deux conseils d'écoles**

Conformément aux textes en vigueur (art D411-3), une proposition de regroupement des conseils d'écoles de Saint-Cernin de Larche et de Lissac-sur-Couze est mise au vote : les deux conseils d'écoles sont regroupés en un seul à l'unanimité.

**2- Lecture et adoption du règlement intérieur du RPI**

Nous proposons d'ajouter la phrase suivante au règlement actuel : aucun téléphone portable ou autres objets connectés, aucun objet dangereux (briquet, objet tranchant, allumette...) ne sont tolérés dans l'enceinte de l'école.

Le règlement actualisé est approuvé à l'unanimité.

Un exemplaire sera mis dans les cahiers de liaison de tous les élèves pour être signé par les familles. Le règlement du temps périscolaire sera communiqué par mail aux familles au même moment. Les directrices en informeront les mairies.

**3- PPMS**

A Saint-Cernin de Larche, les risques particuliers sont la rupture de la retenue d'eau, les accidents naturels (tempête, inondation), les accidents (camion transportant des substances dangereuses) obligeant à se confiner ou à évacuer. L'école de Saint-Cernin de Larche étant en travaux depuis le 2 mai 2022, des avenants PPMS ont été rédigés pour la classe maternelle située à la salle des fêtes de Saint-Cernin. Pour les PPMS de la classe de CM1/CM2, elle est rattachée le temps des travaux, à l'école de Lissac.

A Lissac, les risques sont les coulées de boue et glissements de terrain, les accidents naturels (tempête) et les accidents de transport de matières dangereuses qui se produiraient à proximité de l'école obligeant à se confiner ou à évacuer.

Il y a aussi le volet PPMS « attentat-intrusion » qui définit les comportements à adopter, que l'école soit la cible directe d'un attentat terroriste ou qu'elle soit indirectement concernée par des actes de même nature se déroulant à proximité.

**Deux exercices PPMS doivent être menés chaque année :**

- un exercice au titre du PPMS « risques majeurs »
- un exercice au titre du PPMS « attentat-intrusion »

Pour l'alerte incendie, pour l'école de Saint-Cernin de Larche, un exercice d'alerte incendie a eu lieu le 9 septembre 2022 pour la classe de CM et le 11 Octobre pour la classe de PS. Un exercice d'alerte incendie a eu lieu le 14 octobre 2022 à l'école de Lissac.

Pour l'école de Saint-Cernin, l'exercice « risques majeurs » aura lieu le 15 Novembre 2022. Pour l'école de Lissac, un exercice « risques majeurs » aura lieu le 25 novembre 2022.

Pour l'école de Saint-Cernin (classe de PS), l'exercice « attentat-intrusion » a eu lieu le 27 septembre 2022. Pour celle de Lissac, un exercice du PPMS « attentat-intrusion » a eu lieu le 16 septembre 2022 (pour les 4 classes).

Conformément au plan Vigipirate URGENCE ATTENTAT, le stationnement devant les écoles est interdit.

#### 4- Effectifs et bilan de la rentrée des classes

Saint-Cernin de Larche			Lissac		
Mme GUILLON	PS	20	Mme MOURIGAL	MS 10	16
				GS 6	
Mme COMBES	CM1 5	16	Mme TRICHET	CP 18	23
	CM2 11			CE1 5	
			Mme GROMAS	CE1 11	22
				CE2 11	
	TOTAL	36			61

L'effectif global du RPI est à ce jour de 97 élèves.

La prévision des effectifs pour la prochaine année scolaire sera réalisée en Novembre.

#### 5- Projets pédagogiques

Nous vous rappelons que lors des sorties scolaires, seules les enseignantes sont autorisées à prendre des photos et / ou filmer les élèves qui sont en situation d'apprentissage avec leurs enseignantes (sauf délégation de l'enseignante dans

certain cas). L'information sera communiquée aux familles par un mot dans le cahier de liaison, après les vacances.

#### Communs aux deux écoles :

Toutes les classes auront un projet commun sur le thème de l'environnement, qui sera décliné dans les différentes classes du RPI.

- Fête des écoles (à Lissac) : dimanche 18 juin 2023, spectacle des élèves accompagné d'un repas proposé par l'APE.

#### 5.1- A l'école de Saint-Cernin de Larche :

- La cérémonie de l'arbre de la paix, prévue en septembre, est différée au retour des classes dans l'école actuellement en travaux.

- Un cycle de randonnées commun aux deux classes a commencé (randonnée autour du lac du Causse pour la journée du sport scolaire pour les deux classes : pour la classe de CM le 20 septembre (avec pique-nique à la salle des fêtes avec la classe de PS)) et randonnée de proximité pour la classe maternelle le 23 septembre (d'une heure) et le 18 octobre (jusqu'à la base nautique avec retour en bus) / randonnée Usep de 11 km le 4 octobre pour les CM à Dampniat qui a dû être adaptée afin de tenir compte de la capacité du groupe classe à marcher (7 km).

- pour Noël : spectacle à la salle des fêtes le 9 décembre « Drôle de conte » (spectacle de marionnettes)

- projet jardinage commun aux deux classes (à Saint-Cernin, à la fin des travaux) sur proposition de la Mairie

- bibliothèque : le personnel de la bibliothèque a apporté une caisse de livres à la classe maternelle / pour la classe de CM, emprunts de livres dans la bibliothèque de classe au moins une fois par mois/ à la fin des travaux de l'école, les deux classes reviendront à la bibliothèque une fois par mois à pied.

- projet lecture : à la fin des travaux (les élèves de CM prépareront une lecture d'albums et iront à tour de rôle la lire aux enfants de PS)

- Chorale de Noël le vendredi 9 décembre (avec l'école de Lissac) avec vente de programmes ou sablés au profit de la coopérative scolaire de l'école

- sortie à la caserne des pompiers de Brive en janvier 2023 pour la classe de CM et en Avril 2023 pour la classe de PS

- carnaval au Printemps

- **Classe maternelle de PS**

La classe de PS assistera avec la classe de MS/GS de Lissac à un spectacle d'Isabelle Besse sur la forêt le 31 janvier 2023 à la salle des fêtes de Saint-Cernin de Larche.

- rallye maths : la classe participera aux défis maths et au concours au printemps 2023.

- **Classe maternelle de CM1/CM2 :**

- piscine : 3 séances en septembre le vendredi de 15h à 15h40 à la piscine de Larche

- participation aux rencontres USEP : les licences et l'adhésion à l'USEP sont financées par la coopérative scolaire ainsi que les factures de car.

Activités prévues cette année : randonnée le 4 Octobre à Dampniat, course longue et jeux collectifs le 17 Novembre, inscription pour la quinzaine de l'orientation (niveau débutants) et rencontre athlétisme le 20 juin.

- semaine du Causse en juin 2023 : du 12 au 16 juin, les activités sont à définir. La mairie de Saint-Cernin souhaite engager une réflexion sur les repas durant cette semaine-là.

- projet sur les 4 éléments avec pour finalité la création par les élèves d'un blason : l'eau, la terre, le feu et l'air. Ce projet permettra d'aborder des activités en lecture, en sciences, en géographie, en EMC... Il pourra être lié au projet commun aux deux écoles sur l'environnement et la réalisation d'un jardin dans les deux écoles sera un point commun entre les élèves.

- anglais : sur une proposition de l'APE, une anglaise Madame DIEMOZ intervient bénévolement deux fois par semaine en période 1 dans la classe en appui des enseignements proposés par l'enseignante et reprendra ses

interventions à l'école de Saint-Cernin à partir de mi-avril 2023. Entre ces deux temps, une correspondance sera maintenue dont les modalités restent à définir. L'enseignante remercie Madame DIEMOZ.

- projet de correspondance avec les départements avec comme support de travail les cartes postales. Les élèves enverront une carte postale de leur département et / ou réaliseront une carte postale pour les écoles inscrites au projet. Le but de ce projet est de mieux connaître les départements sur un plan géographique ou sur un plan plus général.

- rallye maths : la classe participera aux défis maths et au concours au printemps 2023. Ces activités permettent de travailler la logique, le raisonnement et les travaux de groupes.

Des activités auront lieu avec le collège de Larche. Les modalités seront définies à la première réunion école / collège.

L'enseignante remercie les parents et les adultes qui l'accompagnent ou l'accompagneront aux différentes sorties durant cette année scolaire.

## **52- A l'école de Lissac :**

- **Classe MS/GS:**

- Randonnée autour du lac du Causse pour la journée du sport scolaire le 20/09 (la classe est passée voir la classe maternelle de PS)  
- Participation randonnée USEP le 4/10 avec un parcours de 3 km  
- Rencontre de gym en janvier (date à définir)  
- Bal de danses traditionnelles en mars  
- Rallye maths

- **Classe CP/CE1 :**

- Randonnée autour du lac du Causse pour la journée du sport scolaire le 20/09  
- Participation randonnée USEP le 4/10 avec un parcours de 7 km  
- Rencontre USEP le 18/10 au stade de Saint-Pantaléon de Larche : course longue et jeux traditionnels  
- Bal de danses traditionnelles en mars (date non connue)  
- Rencontre athlétisme le 15/06 au stade de Saint-Pantaléon de Larche  
- Projet vélo avec USEP du 17 mars au 7 avril

- Rallye maths

- **Classe CE1/CE2**

- Randonnée autour du lac du Causse pour la journée du sport scolaire le 20/09
- Participation randonnée USEP le 4/10 avec un parcours de 7 km
- Rencontre USEP le 18/10 au stade de Saint-Pantaléon de Larche : course longue et jeux traditionnels
- Rallye maths
- Bal de danses traditionnelles en mars
- Rencontre athlétisme le 15/06 au stade de Saint-Pantaléon de Larche
- Projet vélo avec USEP du 17 mars au 7 avril
- Quinzaine de l'orientation à Sédière d'avril à mai, date à définir.

- **Projet commun aux 3 classes**

- Chorale de Noël le vendredi 9 décembre (avec l'école de Saint-Cernin de Larche) avec vente de sablés au profit de la coopérative de l'école
- Spectacle mardi 13 décembre avec Cuccico, animateur cirque de l'an dernier qui viendra présenter son spectacle.

Le projet de cette année porte sur l'environnement avec différentes activités et interventions :

- le SIRTOM interviendra en janvier 2023 : tri des déchets, compostage, visite déchèterie.
- l'Association Hortiphonie va nous aider à réhabiliter le jardin de l'école avec différents projets selon les classes.
- participation au concours école fleurie organisé par l'OCCE
- intervention du CPIE pour le jardin

D'autres organismes ont été contactés, en attente de réponse.

## **6- Coopérative scolaire :**

Les coopératives scolaires sont membres de l'OCCE qui contrôle les comptes. Les coopératives scolaires financent les cotisations OCCE, l'assurance, les cotisations PEP, USEP, les sorties (entrées, ateliers, spectacle), des abonnements à la presse jeunesse et l'achat de petit matériel pour les classes.

Ecole de Saint-Cernin : au 31 août 2022, le solde était de 336.03 euros.

Ecole de Lissac : au 18 octobre 2022, la coopérative de Lissac disposait de 2 270 euros.

Les directrices à la fin de l'année scolaire ont réalisé la démarche de création d'un compte commun pour le RPI à la demande des deux mairies. La démarche est en cours. Les directrices vont se rapprocher de nouveau de l'OCCE.

## **7- Entretien des locaux et du matériel**

### **71- A Saint-Cernin de Larche :**

#### **Travaux de l'école :**

Des travaux ont repris dans la classe de CM et dans la cantine.

Le point bloquant était les menuiseries. Une nouvelle commande a été faite, la pose des menuiseries interviendra fin octobre.

La Mairie ne peut pas s'engager sur une date de retour dans les locaux et le calendrier se déroule à nouveau comme prévu.

La mairie de Saint-Cernin remercie la mairie de Lissac pour l'accueil de la classe des CM.

Un arrêt de bus supplémentaire a été créé à la sortie de Saint-Cernin.

Prise en charge financière par la Mairie de Saint-Cernin des cartes de bus pour les familles impactées par les travaux en modifiant le lieu de scolarisation.

Madame Vacherie remercie la mairie de Saint-Cernin pour la reconduction du contrat de Madame Rochette, ATSEM.

### **72-A Lissac :**

Pas de demande particulière, les petits travaux étant réalisés après demande lorsqu'il y en a.

Remerciements à la mairie de Lissac pour l'achat d'un nouvel ordinateur qui sert pour la direction et pour la classe de CE1/CE2.

## **8- Question diverse (des parents d'élèves élus)**

Pour l'école de Lissac : où peut-on trouver le menu de la cantine ?

Réponse apportée par la Mairie : Sur le site de la mairie, il y a un lien.

Le menu sera également affiché au panneau d'affichage.

Information supplémentaire : prêt de couchages par la mairie de Saint-Cernin pour les MS et achat d'autres par la mairie de Lissac.

**Séance levée à 19h50.**

**La directrice de l'école de Saint-Cernin**  
**Madame COMBES**

**Le secrétaire de séance**  
**Monsieur PARROT**

